



**SOGIREX**  
**WALTER FRANCE**

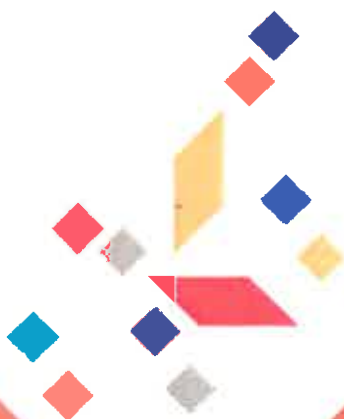
membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

**EXPERTISE COMPTABLE - FISCAL - AUDIT - SOCIAL - CONSEIL**



**Association**  
**UDAF DE L'ARIEGE**  
**Union Départementale des**  
**Associations Familiales de l'Ariège**  
19, Rue des Moulins  
09000 FOIX

**Rapport du Commissaire aux comptes**  
**sur les Comptes Annuels**  
Exercice clos le 31 Décembre 2018



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Aux membres de l'Association de l'UDAF de l'Ariège

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UDAF de l'ARIEGE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » de l'annexe au présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le point 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Au titre des subventions que vous avez obtenues au cours de l'exercice, nous nous sommes assurés de leur correcte évaluation et comptabilisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'UDAF de l'ARIEGE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par votre trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'UDAF de l'ARIEGE sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

**Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

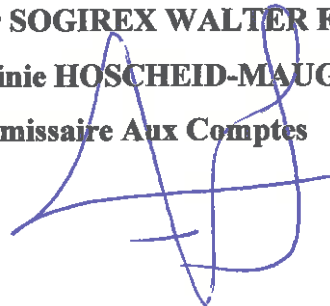
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**Foix, le 27 mai 2019**

**Pour SOGIREX WALTER FRANCE**  
**Virginie HOSCHEID-MAUGARD**  
**Commissaire Aux Comptes**



## **ANNEXE**

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	398	398				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	25 215	25 215				
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	11 434		11 434	11 434		
	Constructions	531 662	443 057	88 605	99 804	11 199	11.22
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	193 013	149 157	43 855	11 875	31 981	269.31
	Immobilisations en cours	1 440		1 440	28 128	26 688	94.88
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	764		764	764			
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 076		1 076	1 076			
<b>Total II</b>	<b>765 002</b>	<b>617 827</b>	<b>147 174</b>	<b>153 080</b>	<b>5 906</b>	<b>3.86</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés				4 750	4 750	100.00
	Autres créances	8 922		8 922	21 026	12 104	57.57
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	146 650		146 650	135 341	11 309	8.36	
Charges constatées d'avance (3)				515	515	100.00	
<b>Total III</b>	<b>155 572</b>		<b>155 572</b>	<b>161 633</b>	<b>6 060</b>	<b>3.75</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>920 574</b>	<b>617 827</b>	<b>302 747</b>	<b>314 713</b>	<b>11 966</b>	<b>3.80</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital ( Dont versé : )	227 836		227 836			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
Autres réserves	15 531		15 531				
Report à nouveau	99 546		112 559		13 013	11.56	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	7 795		13 013		5 217	40.09	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	151 616		143 820		7 795	5.42	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques	12 601		23 902		11 301	47.28
	Provisions pour charges	68 069		67 320		749	1.11
	<b>Total III</b>	80 670		91 222		10 552	11.57
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	24 574		27 432		2 858	10.42
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 414		6 646		1 233	18.55	
Dettes fiscales et sociales	22 419		27 876		5 458	19.58	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	18 055		17 716		338	1.91	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	70 461		79 671		9 210	11.56
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	302 747		314 713		11 966	3.80

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

48 797

55 111



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	649		649			649	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	649		649			649	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			183 828	180 675		3 153	1.75
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			17 759	5 109		12 651	247.63
Autres produits			24 936	47 510		22 574	47.51
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			227 173	233 294		6 121	2.62
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			583	274		308	112.38
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			57 053	57 040		13	0.02
Impôts, taxes et versements assimilés			6 232	6 084		148	2.44
Salaires et traitements			82 810	88 238		5 428	6.15
Charges sociales			36 435	34 023		2 412	7.09
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 743	17 922		179	1.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			749	584		165	28.25
Autres charges			17 910	18 194		284	1.56
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			219 515	222 359		2 844	1.28
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			7 658	10 934		3 276	29.96
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		578		544	34	6.28
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				1 500	1 500	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		578		2 044	1 466	71.71
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		351		278	74	26.48
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		351		278	74	26.48
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		227		1 766	1 539	87.14
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		7 885		12 701	4 815	37.91
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		90		312	402	128.85
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		227 751		235 338	7 586	3.22
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		219 956		222 325	2 369	1.07
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		7 795		13 013	5 217	40.09

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 302 746.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un excédent de 7 795.41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 613		
<b>TOTAL</b>	<b>25 613</b>		
Terrains	11 434		
Constructions sur sol propre	444 289		
Installations générales agencements aménagements des constructions	87 373		
Installations générales agencements aménagements divers			38 525
Matériel de transport	10 892		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	143 292		
Emballages récupérables et divers	303		
Immobilisations corporelles en cours	27 600		11 837
<b>TOTAL</b>	<b>725 184</b>		<b>50 362</b>
Autres titres immobilisés	764		
Prêts, autres immobilisations financières	1 076		
<b>TOTAL</b>	<b>1 840</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>752 637</b>		<b>50 362</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			25 613	25 613
<b>TOTAL</b>			<b>25 613</b>	<b>25 613</b>
Terrains			11 434	11 434
Constructions sur sol propre			444 289	444 289
Installations générales agencements aménagements constr.			87 373	87 373
Installations générales agencements aménagements divers			38 525	38 525
Matériel de transport			10 892	10 892
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			143 292	143 292
Emballages récupérables et divers			303	303
Immobilisations corporelles en cours	37 997		1 440	1 440
<b>TOTAL</b>	<b>37 997</b>		<b>737 549</b>	<b>737 549</b>
Autres titres immobilisés			764	764
Prêts, autres immobilisations financières			1 076	1 076
<b>TOTAL</b>			<b>1 840</b>	<b>1 840</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>37 997</b>		<b>765 002</b>	<b>765 002</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	25 613			25 613
Constructions sur sol propre	351 222	8 792		360 014
Installations générales agencements aménagements constr.	80 637	2 407		83 043
Installations générales agencements aménagements divers		3 527		3 527
Matériel de transport	2 119	2 179		4 298
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	140 191	838		141 029
Emballages récupérables et divers	303			303
<b>TOTAL</b>	<b>574 472</b>	<b>17 743</b>		<b>592 214</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>600 084</b>	<b>17 743</b>		<b>617 827</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	8 792				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 407				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 527				
Matériel de transport	2 179				
Matériel de bureau informatique mobilier	838				
<b>TOTAL</b>	<b>17 743</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 743</b>				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	5 000		5 000		
Garanties données aux clients	18 902		6 301		12 601
Pensions et obligations similaires	1 766	749			2 515
Gros entretien et grandes révisions	65 554				65 554
<b>TOTAL</b>	<b>91 222</b>	<b>749</b>	<b>11 301</b>		<b>80 670</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>91 222</b>	<b>749</b>	<b>11 301</b>		<b>80 670</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		<b>749</b>	<b>11 301</b>		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 076	0	1 076
Débiteurs divers	8 922	8 922	
<b>TOTAL</b>	<b>9 999</b>	<b>8 923</b>	<b>1 076</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	15	15		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	24 559	2 895	11 979	9 686
Fournisseurs et comptes rattachés	5 414	5 414		
Personnel et comptes rattachés	6 434	6 434		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 814	12 814		
Impôts sur les bénéfices	3 171	3 171		
Autres dettes	18 055	18 055		
<b>TOTAL</b>	<b>70 461</b>	<b>48 797</b>	<b>11 979</b>	<b>9 686</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 856			

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	8 814
<b>Total</b>	<b>8 814</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 138
Dettes fiscales et sociales	10 820
Autres dettes	18 055
<b>Total</b>	<b>33 027</b>

### Charges et produits constatés d'avance

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

L'Association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	1 943
moins de 35 ans	plus de 30 ans	572
Engagement total		2 515

#### Hypothèses de calculs retenues

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour le calcul de l'engagement de retraite :

- départ à la retraite à l'âge de 63 ans
- turn over faible
- taux d'actualisation 2 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		2 515	2 515